

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES JOURNALISTES DE LANGUE FRANÇAISE

No 110

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-
membres : 5 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10 - 3056)

Mai 1971

Du « français » de France...

— Communiqué de presse du Centre scientifique et technique du bâtiment, qui a son siège à Paris : « La préparation du 5e Congrès du CIB, qui se tiendra au Palais des Congrès de Versailles du 22 au 30 juin 1971, se poursuit activement. Quarante et un rapports *provocatifs* portant sur l'un ou l'autre des 16 thèmes du Congrès ont été reçus, traduits et envoyés aux experts « répondeurs ». Ceux-ci ont la charge de rapports en réponse où ils discutent et complètent les éléments des rapports *provocatifs*. » (? !)

— De l'Agence France-Presse (6 mai) : « La victoire la plus éclatante pour les travaillistes a été remportée à Glasgow, où ils gagnent 22 sièges dont une douzaine *aux* nationalistes... » (On gagne des sièges *sur*, ou *aux dépens de*).

— Huit offres d'emplois dans les colonnes d'un important journal de Paris. Dans les huit cas, l'employeur *recherche* tels ou tels spécialistes. (On voit que cette utilisation abusive de *rechercher*, au lieu de *chercher*, n'est pas une spécialité des bailleurs d'annonces romands.)

— Entendu le 22 mars à 19 h. 30 à Europe I : « L'accord pourrait être signé à Tripoli *sous* 48 heures. » (Traduction littérale de l'anglais *under*!).

Mémoires

La publication des mémoires du général De Gaulle, abondamment commentés, nous a donné l'occasion de constater que nombre de chroniqueurs ignorent que le mot « mémoire » (quand il s'agit d'un écrit, et non de la faculté de se souvenir) est du masculin.

Dans le titre, il prend une majuscule : Les Mémoires de Saint-Simon.

Rapport « conjoint »

A propos de la crise monétaire, un chroniqueur parlait de la publication du rapport *conjoint* des principaux instituts économiques allemands.

Répetons-nous : « Conjoint » signifie uni ou joint avec...

Il s'agissait d'un rapport commun.

Ho-Chi-Minh

Certains commentateurs de la radio romande prononcent « Ho-Ki-Minh, comme s'il s'agissait d'un nom italien...

D'autres le prononcent correctement à la française. On peut aussi dire « Ho-Tchi-Minh » (prononciation locale), mais ce n'est pas indispensable.

« Corporations » de droit public

Dans un article sur l'inflation, un éminent économiste étudiait récemment la responsabilité des *corporations* de droit public.

Comme nous l'avons relevé déjà dans notre No 44, aucun dictionnaire ne mentionne ce sens du mot « corporation », traduction littérale de *Körperschaft*, à moins que ce ne soit un anglicisme.

L'expression correcte est « collectivité de droit public ».

Interrogé au micro de Sottens le 5 mai, le conseiller fédéral P. Graber a parlé de la *commémoration* du 22e anniversaire du Conseil de l'Europe. Son excuse est de n'être pas encore abonné au présent bulletin, qui a plus d'une fois dénoncé cet absurde pléonasmisme. Redisons à son intention, avec tout le respect dû à un haut magistrat, qu'on commémore un événement, et qu'on fête ou célèbre son anniversaire.